



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

140^{ème} Assemblée de l'UIP

Doha (Qatar), 6 – 10 avril 2019



Réunion-débat

Venir à bout de la précarité énergétique en améliorant l'accès aux énergies renouvelables et en élaborant des politiques publiques inclusives : le rôle des parlements

*Dimanche 7 avril 2019, 11 h 30 – 13 heures
Salwa 1, Sheraton Convention Center*

Note d'orientation

L'énergie est au cœur du développement. Elle est nécessaire au fonctionnement de tous les secteurs de l'économie – l'industrie, l'agriculture, la santé et les services –, qui sont les moteurs de l'emploi et de la croissance. L'énergie permet le chauffage, la climatisation, l'éclairage et fournit l'électricité pour faire fonctionner toutes sortes d'appareils, autant de services essentiels et nécessaires pour garantir un niveau de vie décent et la santé des citoyens. L'énergie sert également au transport des personnes et des marchandises.

L'accès aux services énergétiques à un coût abordable permet aux individus de réaliser leur potentiel et aussi de renforcer l'inclusion sociale. Cela soutient l'emploi, facilite la prestation des services sociaux et contribue à la transition vers une économie verte. Thème de l'un des Objectifs de développement durable (Objectif 7), l'énergie favorise un développement humain durable et inclusif.

Néanmoins, notre système énergétique actuel, largement axé sur les énergies fossiles, est à la fois non durable et très inéquitable. Actuellement, plus d'un milliard de personnes n'ont toujours pas accès à électricité et des centaines de millions d'autres y ont un accès insuffisant ou peu fiable. Près de trois milliards de personnes, dont un nombre disproportionné de femmes, cuisinent ou chauffent leur habitation avec des combustibles polluants comme le bois ou d'autres issus de la biomasse. Ces combustibles entraînent une pollution de l'air intérieur et extérieur qui a des répercussions sur la santé et, selon l'Organisation mondiale de la Santé, cause quatre millions de décès prématurés chaque année. La précarité énergétique découle généralement d'une combinaison de facteurs comme la cherté de l'énergie, la faiblesse des revenus, le gaspillage dû à des bâtiments, véhicules et appareils inefficaces et le manque d'accès aux sources d'énergie alternatives.

La plupart des personnes en situation de précarité énergétique vivent en Afrique et en Asie du Sud. Mais ce problème touche également des ménages de l'Union européenne. La précarité énergétique est une forme distincte de précarité associée à une série de conséquences négatives. Elle a un effet indirect dans de nombreux domaines, notamment la santé et le bien-être des personnes, l'environnement et la productivité. La lutte contre la précarité énergétique offre de nombreux avantages, notamment des économies sur les budgets de santé publique, une réduction de la pollution de l'air, l'amélioration du bien-être et des finances des ménages et un accroissement de l'activité économique.

#IPU140

La bonne nouvelle est que des solutions existent pour éradiquer la précarité énergétique. Les sources d'énergie renouvelables comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et la biomasse sont de plus en plus abordables par rapport aux énergies fossiles. Les solutions énergétiques mobiles hors réseau peuvent être déployées à grande échelle et les nouvelles technologies qui permettent d'améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie, l'agriculture et les services, ainsi que dans les transports et la construction, sont généralement plus accessibles. Le problème, en particulier dans les pays en développement, concerne le plus souvent la question du financement et celle du transfert de technologie.

La réunion-débat sera l'occasion d'apporter un éclairage sur la question de la précarité énergétique, de fournir des orientations aux parlementaires et de débattre des principales causes du problème. Elle comprendra une présentation du récent bulletin thématique UIP/ONU Environnement *Les nuances du vert : présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires* et une contribution aux travaux préparatoires de l'UIP en vue du Sommet sur les ODD et d'autres réunions de haut niveau sur les changements climatiques et le financement du développement organisés par l'ONU en septembre 2019.

Questions d'orientation :

- De quelle manière les parlements peuvent-ils contribuer à l'éradication de la précarité énergétique ? Quelles leçons tirer de l'expérience parlementaire à ce jour ?
- Quelles lois, réglementations et politiques sont nécessaires au niveau national pour lutter contre la précarité énergétique, mobiliser des investissements dans les énergies renouvelables et faciliter le développement et le transfert des technologies ?
- Comment les énergies renouvelables contribuent-elles à développer l'économie verte pour progresser sur la voie du développement durable ?
- Comment faire en sorte que les mesures d'éradication de la précarité énergétique bénéficient à tous les membres de la société, notamment aux femmes et aux autres groupes marginalisés ?